Nidification urbaine du Goéland leucophée *Larus michahellis*, Naumann, 1840, en Maine-et-Loire : retour sur le premier cas de reproduction et évolution

Édouard Beslot et Jean-Claude Beaudoin

Le Goéland leucophée est un nicheur, migrateur et hivernant commun en France (Dubois *et al.*, 2008 ; Issa, 2015). Après une probable disparition du territoire national au XIXe siècle, l'espèce s'est progressivement réimplantée à partir du littoral méditerranéen, et a même connu une explosion démographique à partir des années 1970 (Dubois *et al.*, *op. cit.*). Malgré une dynamique en baisse depuis la fin des années 2000 (Cadiou *et al.*, 2013), l'espèce semble continuer sa colonisation vers le nord et dans les terres (Issa, *op. cit.*).

En Maine-et-Loire, le Goéland leucophée niche pour la première fois en 1987 sur une grève de Loire (Leray & Beaudoin, 1991). L'espèce occupe désormais l'ensemble du cours du fleuve, avec une préférence pour le tronçon compris entre Les Ponts-de-Cé et Montsoreau (Rochier *et al.*, 2012 ; Marchadour & Grivel, 2014). Depuis son installation la population angevine ligérienne n'a cessé de croître, atteignant en 2007 un effectif de 73-75 couples (Beaudoin, 2010) et un minimum de 74-75 couples en 2014 (Rochier & Beslot, 2015) mais probablement près d'une centaine. En parallèle de la reproduction sur les grèves et îlots de Loire, d'autres sites, plus ou moins insolites, sont l'objet d'installations parfois durables : sommets de frênes têtards, morts ou émondés, en bord de Loire entre 1998 et 2002 (Noël, 2006) ; partie supérieure des piles d'un ancien pont sur la Loire aux Ponts-de-Cé en 2004 puis régulièrement à partir de 2007 (Beaudoin, 2010 ; Br. Gaudemer, comm. pers.) ; radeau à sternes dans une ancienne gravière à Montjean-sur-Loire depuis 2008 ; des cantonnements sur des affûts de chasse sur la Loire sont régulièrement signalés, ainsi qu'un cas dans les Basses Vallées Angevines (É. Beslot, obs. pers.). En outre, depuis 2013, un couple semble se cantonner sur le pont ferroviaire traversant la Loire à l'Alleud sur la commune de La Possonnière, sans que la reproduction ait pu y être prouvée. Toutefois, en mai 2015 le couple paraissait « installé » entre le parapet et la voie ferrée et s'envolait à chaque passage de train pour se reposer ensuite (P. Bizien, comm. pers.).

Le présent article fait donc état d'un nouveau cas de reproduction atypique pour le Goéland leucophée en Maine-et-Loire, puisqu'il s'agit d'une nidification en milieu urbain sur un toit d'immeuble. Il fait également état de l'évolution de cette reproduction urbaine depuis sa découverte en 2013 à Angers.

Résumé : Depuis le début des années 2000, la présence régulière en période de reproduction de quelques couples de Goéland leucophée dans l'agglomération d'Angers permettait d'y envisager leur nidification. Des recherches menées dans la zone d'activités Saint-Serge où des soupçons s'étaient fait jour, n'avaient toutefois pas abouti et ce n'est qu'à partir de 2013 que des témoignages apporteront les premières preuves d'une installation urbaine. Depuis, l'espèce se reproduit de la sorte annuellement et a investi plusieurs quartiers d'Angers ainsi qu'un site de la commune voisine de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Première reproduction urbaine du Goéland leucophée en Maine-et-Loire

Circonstances de la découverte

Fin mai 2013, Éric Rivet signale à la LPO Anjou la présence de « mouettes » stationnant quotidiennement depuis plusieurs semaines, de jour comme de nuit, sur le toit d'un immeuble dans le quartier de la Roseraie à Angers. Après quelques précisions prises auprès de l'informateur, il s'avère que les oiseaux présentent un bec jaune et adoptent un comportement agressif envers tous les oiseaux passant à proximité du toit… Ces éléments nous laissent entrevoir un cas de reproduction urbaine de goélands. Une visite sur site est donc organisée le 5 juin afin de confirmer cet éventuel cas de reproduction atypique en Maine-et-Loire.

La première visite nous a permis de confirmer la présence d'un couple de Goéland leucophée accompagnée d'un jeune en duvet âgé de 10 à 15 jours (**phot. 1 et 2**). Les visites suivantes au cours de la saison et les informations recueillies permettront

Photo 1. — Site de reproduction du Goéland leucophée (Larus michahellis) en 2013 à la Roseraie, Angers, Maine-et-Loire (É. Beslot).

Photo 2 — Goéland leucophée (Larus michahellis) adulte surveillant son jeune âgé de 10-15 jours (É. Beslot).

de confirmer l'envol du jeune et la présence d'un nid contenant 2 œufs (non éclos) installé sur le toit du couloir de l'ascenseur de l'immeuble.

Origine de l'installation de ce premier cas de reproduction

L'estimation de l'âge du poussin lors de l'observation du 5 juin permet d'envisager une date de ponte comprise entre les 21 et 26 mai, l'incubation durant en moyenne 28 jours (ISENMANN, 1976). Cette chronologie de reproduction semble nettement décalée par rapport à celle relevée en Maine-et-Loire. Ainsi LERAY (1993) mentionne sur l'île de Parnay une période de ponte couvrant la première moitié d'avril lors de suivis réalisés entre 1987 et 1991. Ce retard trouve certainement son explication dans une installation tardive liée à une délocalisation d'un premier site de reproduction. Compte tenu des niveaux d'eau élevés de la Loire en 2013 jusqu'à la mi-juin (fortes précipitations), empêchant de ce fait les oiseaux de s'installer normalement, il est possible d'envisager le report d'un couple se reproduisant initialement sur la Loire.

Cette installation est visiblement une première (il n'y a probablement pas eu de reproduction antérieure passée inaperçue) au regard de la coïncidence avec les nombreux appels reçus au local de la LPO Anjou, de la part d'une résidente de l'immeuble (du 1er étage !) afin de nous faire état du dérangement occasionné par les Goélands leucophées installés sur le toit : nuisances sonores tôt le matin… agressivité envers les résidents du 6e étage lorsqu'ils sortent sur leur balcon (soulignons que ces derniers n'ont jamais appelé la LPO pour lui faire part d'un quelconque dérangement…).

Évolution de la reproduction dans le quartier de la Roseraie

En 2013, les oiseaux ont déserté le site au cours de la fin du mois de juillet… pour y revenir dès le mois de décembre. Ce toit d'immeuble est désormais occupé annuellement. Le couple nicheur y a produit 3 jeunes en 2014 et 2016 (en 2015 le succès reproducteur n'est pas connu).

Le nombre de couples nicheurs dans le quartier de la Roseraie est certainement plus élevé. Dès 2014,

plusieurs adultes étaient observés autour du site connu de reproduction, se disputant les places sur les toits des immeubles : cette année-là jusqu'à 6 adultes étaient observés fin mai-début juin.

Évolution de la reproduction urbaine du Goéland leucophée depuis 2013 dans la région d'Angers

Évolution des effectifs

Depuis la découverte du couple de Goéland leucophée ayant niché avec succès dans le quartier de la Roseraie (Angers) en 2013, trois nouveaux sites de reproduction urbaine ont été découverts : un sur Sainte-Gemmes-sur-Loire et deux autres sur Angers (**phot. 3**).

Nidification dans la zone industrielle de Sainte-Gemmes-sur-Loire

Sur cette commune riveraine de la Loire et située au sud immédiat de celle d'Angers, la présence de Goélands leucophées nous est signalée en 2014 sur le toit de l'entreprise Alliance Healthcare (X. Aigouy, comm. pers.). Cette entreprise se trouve située dans la zone industrielle développée à l'est de la commune et partagée avec la commune voisine des Ponts-de-Cé.

Le 27 mai grâce à l'accord du responsable de l'entreprise, une visite de la toiture est organisée et permet la découverte d'une nichée de trois poussins d'âges compris entre deux et trois semaines. Comme dans la plupart des zones industrielles récentes, tous les bâtiments présentent des toits plats et celui visité, établi à environ neuf mètres de hauteur, possède un revêtement bitumineux. Le nid est adossé à un rebord du toit et consiste en un monticule fait de quelques fragments ligneux et herbacés sur une accumulation de débris du revêtement et de touffes de mousses provenant de la toiture. Autour du nid sont présents les restes d'une carapace d'Écrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii* et une tête de Poisson-Chat *Ameiurus melas*. D'après l'agent d'entretien des goélands fréquentent ce toit depuis 2013 au moins.

Les cris d'alarme du couple provoquent l'arrivée de sept autres adultes en provenance des bâtiments voisins. À partir de ce point de vue une inspection des toits proches permet la découverte d'une autre nichée de deux poussins âgés de deux à trois semaines sur l'entreprise Plaud Nautisme (**phot. 3 et 4**). Il est envisageable que quatre couples, au moins, se soient installés en 2014 dans cette zone industrielle seulement distante d'environ 400 m d'un bras de la Loire (**carte**).

En 2015 aucun couple ne semble y être revenu mais les 6 et 24 juin un adulte alarme fortement au-dessus de bâtiments situés vers la limite est de la zone, sur la commune des Ponts-de-Cé.

Nidification dans deux autres quartiers d'Angers

En 2014, un couple de Goélands leucophées adultes semblait cantonné dans le quartier de la Madeleine. Les oiseaux y ont certainement niché car en 2015 un couple avec deux grands jeunes non volants étaient observés au même endroit le 8 juin. En 2016 le couple a de nouveau produit deux jeunes à l'envol. Le nombre de couples dans le quartier de la Madeleine est certainement plus important car le 18 juin 2016 un groupe de 12 adultes a été observé (O. Loir, comm. pers).

En 2016, un autre site de reproduction urbaine a été découvert, il s'agit de bâtiments de la cité administrative d'Angers. Au moins deux couples ont niché avec succès produisant quatre jeunes (3 + 1). Il s'agit d'une première installation (J.-P. Le Mao, comm. pers.), probablement à mettre en relation avec la fixation d'adultes liée au noyau de reproduction du quartier de la Madeleine, distant de moins d'un kilomètre.

Discussion et conclusion

Après le Petit Gravelot *Charadrius dubius* nicheur sur une toiture en zone industrielle (Logeais, 2010), l'avifaune du département s'enrichit donc d'une nouvelle espèce sachant profiter des « habitats » créés par l'homme. En 2013, année de découverte du premier cas de reproduction urbaine, il s'avère que le niveau d'eau de la Loire était particulièrement haut. En effet les crues de mai et juin se sont répétées en 2012 et 2013, provoquant la perte de nombreuses couvées et nichées des espèces établies dans le lit mineur du fleuve. On peut supposer que ce contexte de crue périodique, associé à la proximité de milieux favorables à l'alimentation de l'espèce, comme le lac de Maine et les confluences proches en amont de l'agglomération (Sarthe, Mayenne et Maine) et en aval (Loire et Maine), ont sans doute incité quelques couples à se fixer sur Angers. Le succès de reproduction couplé à l'augmentation de la fréquence des crues tardives de la Loire depuis une dizaine d'années (Marchadour & Grivel, 2014) contribuent très certainement à l'essor de cette nidification urbaine qui semble s'amorcer sur l'agglomération angevine (**tabl.**).

En France, le premier cas répertorié de reproduction urbaine pour une espèce de goéland, concerne le Goéland argenté en 1975 à Morlaix. Toutefois, Le Tréport et Saint-Malo seraient les premières villes qui auraient été colonisées dès le tout début des années 1970 (Vincent, 1986 ; Debout, 2005). Concernant le Goéland leucophée, la première reproduction en milieu urbain connue remonte à 1984 à Menton dans les Alpes-Maritimes, puis cette situation s'est rapidement propagée. Entre 1996 et 2001 elle concernait plus de 300 couples répartis sur plusieurs dizaines de communes du littoral méditerranéen (Vidal *et al.*, 2004).

	2013	2014	2015	2016
Avenue Jean-XXIII, Angers	1 c. (2 poussins)	≥ 1 c. (3 poussins)	≥ 1 c. (succès ?)	≥ 1 c. (3 poussins)
Zone industrielle, Sainte-Gemmes-sur-Loire	?	4 c. (≥ 5 poussins)	?	pas de reproduction
Quartier de la Madeleine, Angers	-	? (ad. observés)	1 c. (2 poussins)	≥ 1 c. (2 poussins)
Cité administrative, Angers	-	-	-	2 c. (4 poussins)

Tableau. — Synthèse des cas de reproduction urbaine du Goéland leucophée sur les différents sites angevins connus de 2013 à 2016.

Photo 3. — Adulte de Goéland leucophée près de son nid, Sainte-Gemmes-sur-Loire (J.-Cl. Beaudoin).

Photo 4. — Poussins de Goéland leucophée sur un toit, Sainte-Gemmes-sur-Loire (J.-Cl. Beaudoin).

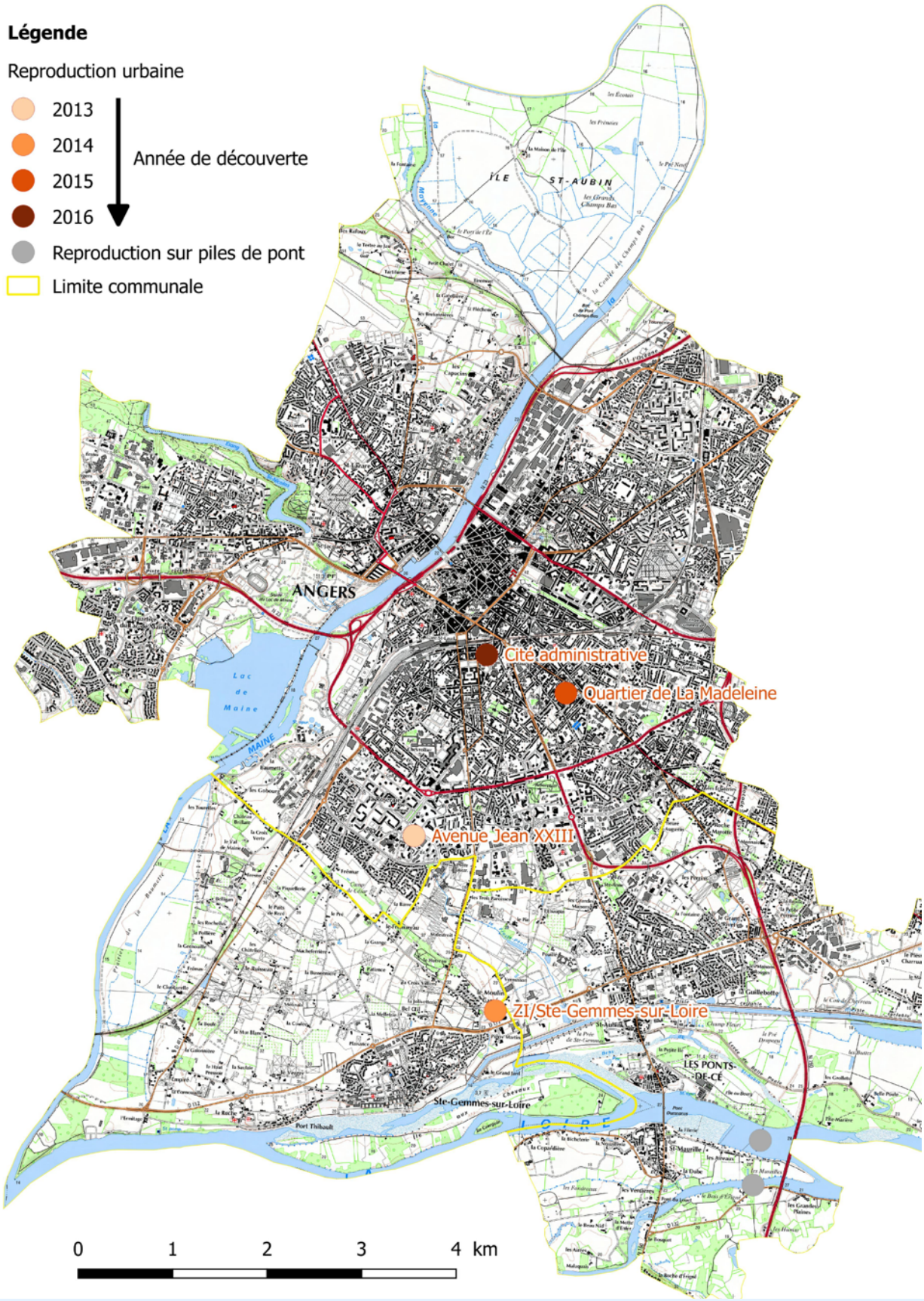

Carte. — Répartition des sites de reproduction urbaine du Goéland leucophée (Larus michahellis) dans la région angevine, Maine-et-Loire (source : Scan 25 © IGN, 2008).

En vallée du Rhône l'installation en milieu urbain est mentionnée à Lyon depuis 2000 et dans des communes proches (Dubois *et al.*, *op. cit.*). Plus proche de nous, sur le littoral atlantique la nidification urbaine est soupçonnée aux Sables-d'Olonne dès 1995 et jusque dans les années 2000 (Yésou, 2014), vérifiée à Lorient en 2001 (Vidal *et al.*, *op. cit.*) et mentionnée pour un couple sur le toit d'une entreprise à Olonne-sur-Mer de 2006 à 2008 (Yésou, *op. cit.*). Plus proche d'Angers, à l'intérieur des terres, les Goélands leucophées nichent sur les toits des immeubles bordant le Cher à Tours depuis 2009 ; la reproduction y est sans doute régulière mais les conditions d'accès empêchent d'obtenir des preuves formelles (J. Présent, comm. pers.). Dans la plupart des cas les vocalises des adultes sont entendues et ces derniers sont observés sur les corniches, puis des jeunes à peine volants sont vus en mai, généralement sur le Cher. La population n'excède sans doute pas deux ou trois couples sur ce site. Depuis 2014, des couples semblent s'éloigner des toitures du bord du Cher : un couple avec deux jeunes à 500 mètres du Cher (2014), un couple avec deux jeunes en plein centre-ville à 1,5 km du Cher et de la Loire (2015) et un couple cantonné sur le toit d'un immeuble du centre-ville à 2 km du Cher et 1,5 km de la Loire (2016). À ce jour aucune plainte ne semble avoir été formulée par les riverains des immeubles occupés, la présence des oiseaux restant discrète. Le seul cas notable concerne une entreprise devant faire des travaux sur un toit qui s'est trouvée gênée par la présence d'un couple de Goélands leucophées avec des jeunes.

L'expansion de l'espèce dans le sud-est de la France est source de nombreuses nuisances, principalement liées à des interférences avec les activités humaines (Defos du Ruau, 1997 ; Yésou, 2003). Il s'agit notamment de nuisances sonores et de dégradations en milieu urbain. Le nourrissage (volontaire ou indirect, récupération de déchets) apparaît comme le problème majeur des relations homme-animal en milieu urbain (Clergeau, 1995 ; Clergeau, 1997). En Anjou, malgré l'expansion de la reproduction urbaine de Goélands leucophées, aucune plainte auprès de la police de l'environnement n'est semble-t-il remontée. Toutefois, l'ampleur de la colonisation des toits des habitations de la ville d'Angers est à surveiller. Un travail de sensibilisation est à envisager rapidement auprès de la mairie d'Angers, des organismes de logement et des entreprises de maintenance des ascenseurs qui interviennent régulièrement sur les toits des grands immeubles, afin de ne pas constater de méfaits à l'encontre de ces goélands urbains. Rappelons que l'espèce est intégralement protégée en France par l'arrêté du 29 octobre 2009, il est donc interdit de détruire un Goéland leucophée, son nid et ses œufs sauf autorisation émanant de l'administration (arrêté préfectoral avec avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel, CSRPN). ❑

Remerciements

Merci à Bruno Gaudemer et Alain Ruchaud qui dénombrent régulièrement les Goélands leucophées nicheurs sur les piles de ponts aux Ponts-de-Cé. Merci à l'ensemble des personnes qui contribuent à l'amélioration des connaissances ornithologiques en faisant part de leurs observations via la base en ligne de la LPO Anjou www.faune-anjou.org. Dans le cadre de ce présent article nous remercions plus particulièrement : Éric Rivet qui nous a signalé le premier cas de reproduction ; Xavier Aigouy, Jean-Paul Le Mao, Olivier Loir et Julien Présent pour les précisions qu'ils nous ont apportées.

Bibliographie

Beaudoin J.-Cl., 2010. — Mise au point sur quelques espèces nicheuses d'implantation récente dans les milieux aquatiques de Maine-et-Loire : progrès réalisés au cours de la période 2000-2008. *Crex*, 11 : 33-47.

Cadiou B. et les coordinateurs régionaux, coordinateurs départementaux et coordinateurs espèce, 2013. — *Cinquième recensement national des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine 2009-2012. ; 2e synthèse : bilan provisoire 2009-2012*. Groupement d'intérêt scientifique oiseaux marins (GISOM). Rapport, décembre 2013, 66 p.

Clergeau P., 1995. — La maîtrise des oiseaux en milieu urbain. *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, 26 : 5-12.

Clergeau P. (coord.), 1997. — *Un point sur… Oiseaux à risques en ville et en campagne*. INRA éditions, Paris, 374 p.

Debout G., 2005. — *Le Goéland argenté*. Groupe ornithologique normand, éditions du Cormoran, 60 p.

Defos du Ruau P., Sadoul N., Beaubrun P. C., Bayle P., Vidal P., 1997. — Expansion du Goéland leucophée en France. *In* Clergeau P. (coord.). — *Un point sur… Oiseaux à risques en ville et en campagne*. INRA éditions, Paris : 76-78.

Dubois Ph. J., Le Maréchal P., Olioso G., Yésou P., 2008. — *Nouvel Inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 p.

Isenmann P., 1976. — Contribution à l'étude de la biologie de la reproduction et de l'écologie du Goéland argenté *(Larus argentatus michaellis)* en Camargue. *Terre & Vie*, 30 : 551-563.

Issa N., 2015. — Goéland leucophée *Larus michahellis*. *In* Issa N., Muller Y. (coord.), 2015. — *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN, Delachaux et Niestlé, Paris, vol. 1, 687 p.

Leray V., 1993. — *Les oiseaux de l'île de Parnay sur la Loire*. Éd. LPO Anjou, Angers. 128 p.

Leray V., Beaudoin J.-Cl., 1991. — Nouvelles acquisitions pour l'avifaune nicheuse de la Loire angevine en 1987 et 1988 : le Chevalier guignette *(Actitis hypoleucos)* et le Goéland leucophée *(Larus cachinnans michahellis)*. *Bull. Gr. Angevin Ét. Orn.*, 19 (42) : 51-53.

Logeais J.-M., 2010. — Le Petit Gravelot nicheur sur une terrasse d'usine, 27 ans après. *Bull. de liaison de Mauges Nature*, 89 : 4.

Marchadour B., Grivel S., 2014. — *Observatoire de l'avifaune nicheuse sur les grèves du bassin de la Loire. Bilan des actions menées en 2011, 2012 et 2013 et stratégie de conservation*. Plan Loire Grandeur Nature 3. Rapport scientifique, Coordination régionale LPO Pays de la Loire.

Noël F., 2006. — Nidification arboricole du Goéland leucophée *Larus michahellis* le long de la Loire. *Crex*, 9 : 71-74.

Rochier D., Beslot É., 2015. — *Bilan des dénombrements Laridés 2015 en Maine-et-Loire*. Synthèse, LPO Anjou.

Rochier D., Beaudoin J.-Cl., Mourgaud G., 2012. — *Sites majeurs pour la nidification des sternes en Maine-et-Loire (tronçon Montsoreau-La Daguenière). Dossier technique relatif à la demande de mise en arrêté préfectoral de protection de biotope de deux portions de Loire*. LPO Anjou/PNR Loire-Anjou-Touraine, 48 p. + annexes.

Vidal É., Duhem, C., Beaubrun P.-C., Yésou P., 2004. — Goéland leucophée. In Cadiou B., Pons J.-M., Yésou P. (éd.). — *Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000)*. Éditions Biotope, Mèze.

Vincent T., 1986. — Nidification urbaine du Goéland argenté *(Larus argentatus)*, première donnée pour le département de la Somme. *L'Avocette*, 10 (1) : 30-32.

Yésou P., 2003. — Le Goéland leucophée *Larus michahellis* Naumann, 1840. In Pascal M., Lorvelec O., Vigne J.-D., Keith P., Clergeau P. (coord.). — *Évolution holocène de la faune de vertébrés de France : invasions et disparitions*. INRA, CNRS, MNHN, Paris : 226-228.

Yésou P., 2014. — Goéland leucophée *Larus michahellis*. *In* Marchadour B. (coord.). *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris, 575 p.

Base de données http://www.faune-anjou.org/ ❑

Édouard Beslot
la Grêlerie
49170 Saint-Martin-du-Fouilloux
obsedouard@yahoo.fr

Jean-Claude Beaudoin
3, allée des Aulnes
49080 Bouchemaine
jean.claude.beaudoin@wanadoo.fr

Agir pour la biodiversité

Crex

Bulletin scientifique de la

Ligue pour la Protection des Oiseaux Anjou
(LPO Anjou)
association régie par la loi
du 1er juillet 1901
et son décret d'application
du 16 août 1901

agréée
• au titre de l'article 40
de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976
relative à la protection de la nature
• comme association de Jeunesse
et d'Éducation populaire
• par l'Éducation nationale

siège social et adresse postale
35, rue de la Barre
49000 Angers
France
téléphone : +33 (0)2 41 44 44 22

Sites Internet :
https://lpo-anjou.org/
https://publis.lpo-anjou.org//
https://www.faune-anjou.org/

courriels :
anjou.accueil@lpo.fr

Président
et directeur de la publication
Reine Dupas

Rédacteur en chef
Jean-Claude Beaudoin

Trésorier
Jean-Michel Gatineau

Dépôt légal : juin 2017

ISSN 1268-7685 (imprimé)
ISSN 2968-2002 (en ligne)